

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 octobre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/98

Date de convocation : 1^{er} octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honhechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (52 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, BINET Franck (S), GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres absents (11) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, HOTTON Sandrine, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, PLATEAU Marc, KEHL Didier, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (7) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/98 : Motion contre le démantèlement du Conseil des Prud'hommes de Cambrai

Monsieur le Président informe l'assemblée communautaire que la Conférence des Maires réunie le 27 septembre 2021 a reçu une délégation du Conseil des Prud'hommes de Cambrai, afin d'évoquer la suppression d'effectif au sein de cette juridiction.

Monsieur le Président porte à la connaissance de l'assemblée, le courrier envoyé par Monsieur Guy BRICOUT, Député de la 18^E circonscription du Nord qui, en contact depuis de nombreux mois avec Joséphine SÉGARD et Francis STOCLET, respectivement Présidente et Vice-Président des Prud'hommes, est intervenu auprès de Monsieur Éric DUPOND-MORETTI, Ministre de la Justice – Garde des Sceaux, et Elisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, afin que soit revu le décret d'application n°2021-11/02 du 19 Août 2021 et qui prévoit suite aux travaux du groupe de Travail intitulé « Conseil Supérieur de la Prud'homie » la suppression de dix conseillers alors même que ceux-ci rendent des décisions en moyenne, en 6 mois.

Effectif du Tribunal des Prud'hommes de Cambrai :

	Actuellement	Ce que prévoit le décret	Perte
Secteur Industrie	8	2	-6
Secteur Commerce	8	6	-2
Secteur Encadrement	6	4	-2
Agriculture	6	6	0
Activités diverses	6	8	0
Total	36	26	-10

Monsieur le Président estime qu'il s'agit là d'un nouveau coup dur porté aux services publics de notre arrondissement, déjà lourdement pénalisée et propose donc à l'assemblée de refuser cette baisse d'effectifs et vouloir le maintien du nombre de conseillers sur notre juridiction prud'homale à 36 minimum.

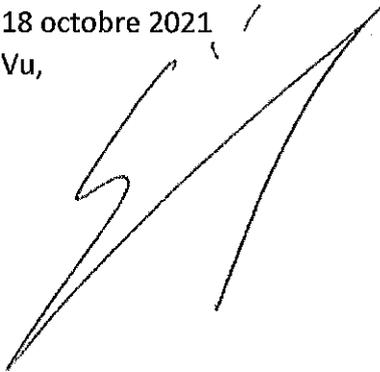
Il est proposé au Conseil communautaire :

- **De refuser qu'un nouveau coup dur aux services publics soit porté à notre circonscription déjà lourdement pénalisée ;**
- **De demander que soit maintenu à 36 minimum le nombre de conseillers sur notre juridiction prud'homale ;**
- **De préciser que cette motion soit transmise par Guy BRICOUT, Député, aux Ministres concernés.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 octobre 2021 et de la publication le
18 octobre 2021

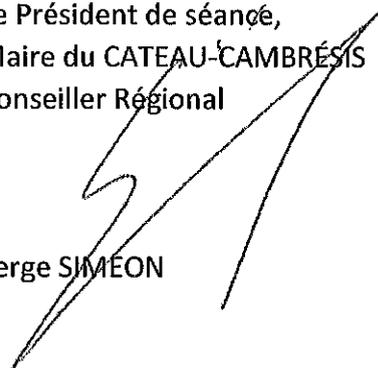
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 octobre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMÉON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/10/2021

Reçu en préfecture le 18/10/2021

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 059-200030633-20211008-2021_98-DE

Annexe 2021/98 :

Courrier de Monsieur Guy BRICOUT

COPIE

À

Monsieur Éric DUPOND-MORETTI,
Ministre de la Justice
Garde des Sceaux

Ministère de la Justice
Hôtel de Bourvillais,
13 Place Vendôme,
75001 PARIS

Cambrai, le 15 septembre 2021

Monsieur le Ministre,

Dès votre nomination, vous avez eu à cœur de renforcer les moyens de la Justice afin de la rendre plus efficiente pour nos concitoyens.

Le maillage territorial est aussi un élément essentiel à une Justice de proximité.

Depuis quelques mois, vous avez, en lien avec Madame Elisabeth BORNE, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, travaillé à une réforme des juridictions Prud'homales et un Décret d'application N° 2021-11/02 a été publié le 19 Août 2021.

Déjà en Décembre 2020, j'avais été saisi par la Présidente et le Vice-Président du Conseil des Prud'hommes de CAMBRAI sur les conséquences d'un ajustement des effectifs et j'avais pu relayer leurs observations au Président de la cour d'appel de DOUAI (voir pièce jointe).

Aujourd'hui, les travaux du groupe de travail intitulé « *Conseil Supérieur de la Prud'homie* » ont conduit à ce que notre juridiction perde pas moins de 10 conseillers !! (6 pour le secteur Industrie, 2 pour le secteur Commerce et 2 pour le secteur Encadrement).

C'est une lourde perte pour nos concitoyens, un nouveau coup dur aux services publics sur une circonscription rurale déjà lourdement pénalisée et les Maires de la circonscription, sensibles et fortement impliqués sur ces questions ne manqueront pas de vous faire parvenir les motions que leurs différents Conseils municipaux auront prises.

J'ai bien entendu assuré de tout mon soutien à leur côté les différents responsables.

Je tiens à porter à votre connaissance leurs analyses qu'ils n'ont pas manqué de me faire parvenir (voir pièce jointe).

Vous vous en doutez, je souhaiterais qu'un examen bienveillant de cette situation puisse être porté et je reste à votre disposition pour en échanger avec vous.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, ma plus profonde considération.

Guy BRICOUT

Député du NORD

